

*Initiatives ministérielles*

Ce projet de loi fait partie intégrante de cette initiative, tout comme le projet de loi sur la limitation des dépenses qu'un comité des Communes étudie actuellement.

Ce gouvernement est partisan d'une politique de croissance durable et de stabilité des prix. Nous sommes partisans d'une économie capable de soutenir les programmes sociaux qui font du Canada un pays où il fait bon vivre. Nous avons à coeur de faire en sorte que notre régime fiscal soit juste et nous sommes partisans de la réduction du déficit et du contrôle de la dette. Nous en sommes partisans parce que nous voulons faire en sorte que les générations à venir ne soient pas écrasées par l'énorme fardeau de la dette.

La responsabilité financière ne se limite pas à protéger les intérêts des futures générations de Canadiens qui ne sont pas là pour se défendre. Une plus grande responsabilité financière est essentielle pour améliorer la santé de l'économie canadienne en 1991 alors que nous nous dirigeons vers la décennie suivante. Elle est avant tout importante pour assurer une relance vigoureuse, une croissance durable et un renouvellement de la prospérité.

Depuis 1984, nous avons pris un certain nombre de mesures pour réduire le déficit fédéral de manière à pouvoir contrôler et réduire le fardeau de la dette nationale. Nous y sommes parvenus en supprimant le gaspillage et l'inefficacité, en limitant les dépenses et, certes, là où c'était nécessaire, en imposant de nouvelles taxes.

La récession qui a commencé au printemps 1990 a exercé sur le déficit une nouvelle pression à la hausse. Les recettes du gouvernement ont été moins élevées que ne le prévoyait le budget de février 1990 et les dépenses ont été augmentées afin de répondre aux besoins des nécessiteux, en particulier sous la forme de primes d'assurance-chômage pour aider les agriculteurs qui sont accablés par les bas prix notamment dans le secteur des céréales et des oléagineux, à cause de la guerre commerciale.

Dans le plan de relance économique que nous avons proposé dans le budget de février 1991, le gouvernement a à ce moment-là renouvelé et renforcé son engagement à réduire le déficit et à maîtriser la dette. Le plan a insisté sur le contrôle des dépenses afin de réduire le déficit et faire baisser le taux d'inflation, ce qui est manifestement indispensable pour diminuer les taux d'intérêt.

Nous avons déjà vu baisser les taux d'intérêt à la suite de la réduction des pressions et des attentes inflationnistes.

Le plan limite strictement le coût de l'administration publique et prolonge jusqu'à 1994-1995 le programme de contrôle des dépenses de deux ans que nous avons proposé dans le budget de 1990.

Le compte de service et de réduction de la dette est l'une des nouvelles armes importantes que nous avons adoptées pour nous aider dans cette lutte financière constante. Pour remettre celle-ci dans son contexte, nous avons besoin de nous reporter à l'origine du grave endettement du Canada qui a commencé au milieu des années 1970.

De 1950 à 1973, les Canadiens ont bénéficié d'une croissance économique et d'une prospérité personnelle exceptionnelles. Notre niveau de vie a pratiquement doublé en une seule génération. L'inflation à cette époque était inférieure à 3 p. 100, ce qui permettait de faibles taux d'intérêt. Les gouvernements vivaient en général selon leurs moyens de sorte qu'il y avait peu ou pas de déficit fédéral annuel.

Au milieu des années 1970, les Canadiens ont commencé à considérer que la prospérité allait de soi. Les salaires et les prix se sont mis à augmenter d'une façon spectaculaire. Le gouvernement a commencé à dépenser chaque année plus qu'il ne percevait en recettes. En 1984, en fait, pour chaque dollar d'impôt qu'il percevait, pour chaque dollar qu'il recevait sous forme de recettes, le gouvernement dépensait 1,33 \$ en programmes et services. Il lui fallait emprunter pour combler la différence.

Durant la période de 1974 à 1984, la dette a augmenté de 800 p. 100, passant de 27 milliards en 1974 à 206 milliards en 1984.

Le fait est que c'est uniquement à cause des frais d'intérêt sur la dette de 206 milliards de dollars dont nous avons hérité que nous avons un déficit aujourd'hui, et c'est à cause d'eux que la dette a presque doublé depuis six ans.

Depuis 1984, le gouvernement a transformé un déficit de fonctionnement de 16 milliards de dollars en un excédent de fonctionnement de 13 milliards de dollars. Il s'agit d'un renversement de 29 milliards depuis l'exercice de 1984-1985.

Pendant cette même année, les frais annuels d'intérêt sur la dette avaient augmenté de 21 milliards de dollars, ce qui donne une réduction nette du déficit de seulement 8 milliards. Nous subissons donc cette croissance continue du coût du service de la dette à cause des intérêts composés, et c'est là le seul facteur de croissance de notre dette nationale.